



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux



***Conférence annuelle
25 juin 2019***

Programme

Ouverture

- I. Les avancées du RnPAT saison 2, année 1
- II. La gouvernance du réseau
- III. Le point de vue de la DGPE

Clôture

I - Ouverture



Ouverture

Marc NIELSEN, Directeur de Terres en villes

et

François BEAUPERE, Vice-président des Chambres d'agriculture de France

II – Les avancées du RnPAT saison 2, année 1



La Saison 2

RnPAT Saison 2 a pour objectif *de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes.*



Les 3 objectifs stratégiques de la Saison 2

1^{er} objectif : Consolider la co-construction à tous les niveaux et entre niveaux

2^{ème} objectif : Rééquilibrer la dynamique PAT au profit des territoires ruraux

3^{ème} objectif : Contribuer à la cohérence des politiques

- En développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,
- En améliorant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles géopolitiques

Le parti pris de la conférence

Présenter les résultats de manière interactive selon les 3 objectifs



Jun 2019

Le RnPAT en actions

Les points forts de la première année de la saison 2 (2018-2019)

Bien installé en Saison 1 (2018 - 2019), notre RnPAT souhaite en Saison 2 généraliser la co-construction des projets alimentaires territoriaux et leur mise en œuvre partagée ainsi qu'évaluer les impacts des PAT et de leur dispositif. Pour atteindre ces buts, nous continuerons plus que jamais à mettre en réseau toutes les parties prenantes. Plus précisément, la Saison 2 poursuit trois objectifs stratégiques :

- « Concrétiser la co-construction à tous les niveaux et entre niveaux : le fonctionnement et les activités de réseau doivent illustrer les échanges permanents entre niveaux territoriaux à l'opposé de toute conception descendante de la politique alimentaire.
- « Régionaliser la dynamique PAT au profit des territoires ruraux : depuis la dernière conférence 17 organisations agricoles ou rurales ont adhéré au RnPAT versus 13 adhésions urbaines.
- « Contribuer à la cohérence des politiques en développant la coopération entre territoires ruraux et urbains et en analysant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles géopolitiques.



Saison 2

Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau

Axe 2 – Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT

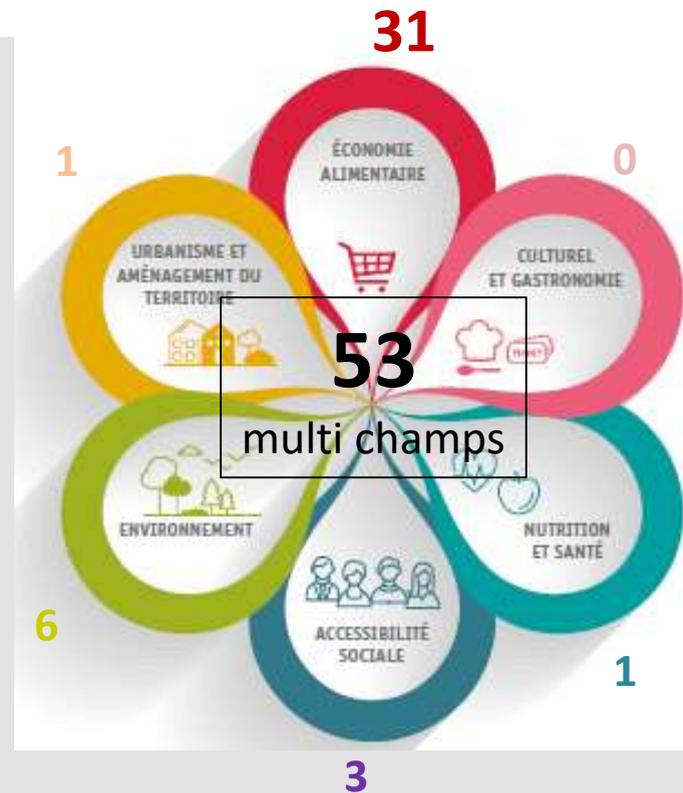
Axe 3 - Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT

Axe 4 – Innover dans les champs stratégiques

Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

RnPAT

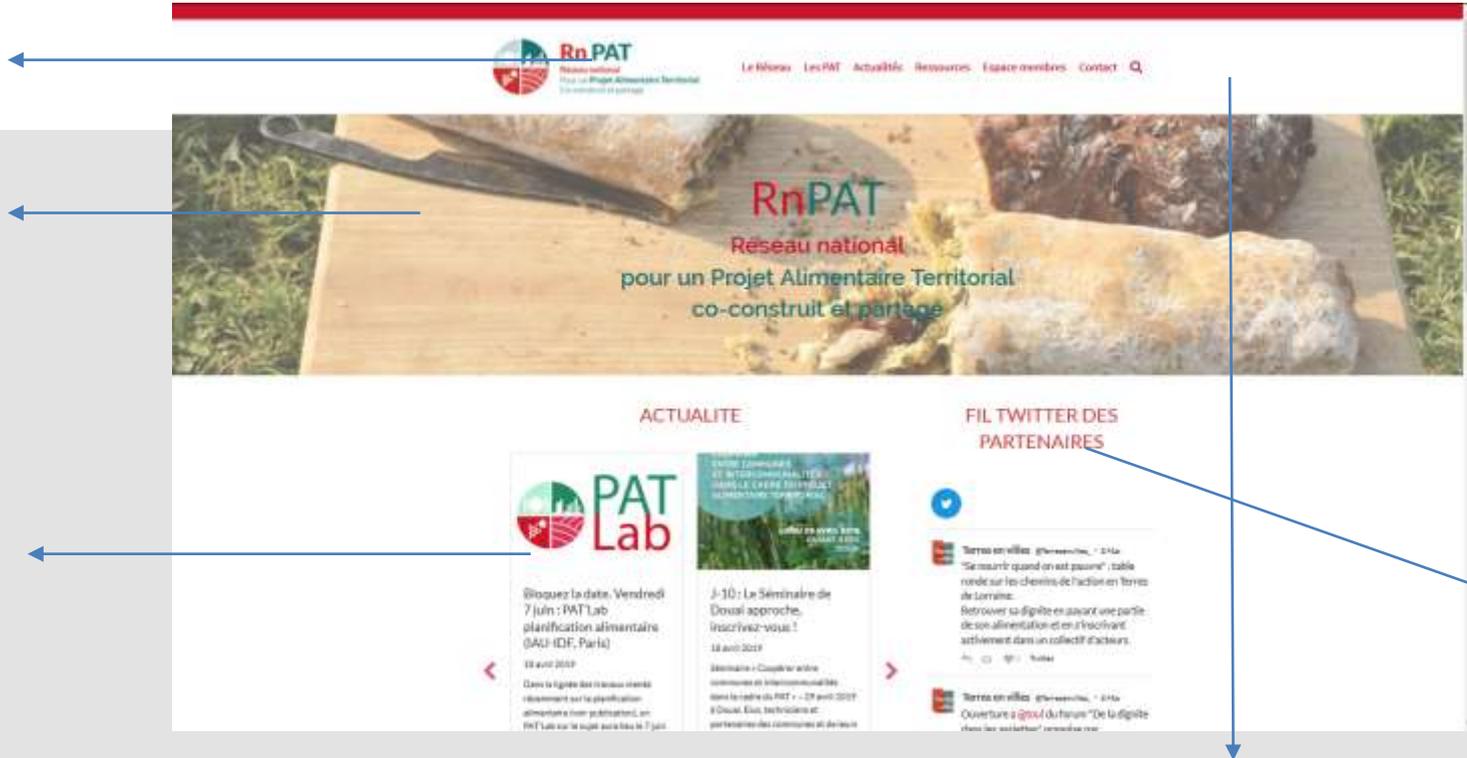
95 membres aujourd'hui + des candidatures en attente



Focus sur la communication du RnPAT

- La Newsletter RnPAT -> augmentation de la fréquence à une newsletter bimestrielle : tous les 2 mois.
- Diffusion des productions du RnPAT et interventions fréquentes.
- Le site Internet -> Evolution

Evolution du site Internet RnPAT.fr



Le Réseau

Actualités

L'observatoire national des PAT

La Banque de Ressources

Les productions du RnPAT

Espace membres



1^{ère} objectif :
Consolider la co-construction
à tous les niveaux et entre
niveaux

Les réponses de la Saison 2

La reprise des travaux sur la gouvernance : les points de vigilance et l'initiative Terres en villes (Héloïse POUSSET)



**Co-construire votre projet
alimentaire territorial**
Repères et points de vigilance

Version 2018



Les réponses de la Saison 2

L'Observatoire national des PAT



➤ 3 grands types d'objectifs

1. Identifier et porter à connaissance
2. Observer, analyser et caractériser
3. Evaluer

➤ 4 composantes de l'Observatoire national

1. Une banque des PAT
2. Un espace de méthodologies et d'analyses
3. Un espace consacré à l'évaluation
4. Un espace ressources

➤ 3 niveaux de collecte pour 3 types d'analyse

1. Niveau 1 par questionnaire – Porté à connaissance (Banque des PAT) et analyse comparative simple – Tous les PAT
2. Niveau 2 par entretien – Analyses génériques approfondies type territoires témoin – PAT du RnPAT/Tev
3. Niveau 3 par entretien – Analyses thématiques approfondies type recherche-action et évaluation - Echantillon

L'Observatoire national des PAT

Focus sur la Banque des PAT



Un **premier recensement national** a été mené via le Réseau RnPAT, le Réseau des Chambres d'agriculture, Terres en villes, les sites des DRAAF et réseaux régionaux de PAT et amendée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Objectifs ?

→ **Mettre à jour la Banque des PAT** (plus dynamique et agréable) et rédiger **des « cartes d'identité »** des projets

Vous serez sollicités via les têtes de réseaux et réseaux régionaux...

Merci pour votre collaboration !

Rn PAT

DATE

FICHE + PAT = DE (nom du PAT ou du projet)

PREMIER NIVEAU DU PROJET ? (à compléter si applicable)

STATUT DU PROJET ? (à compléter si applicable)

PROJET financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

PROJET financé par le FNADP (Fonds National d'Appui au Développement Rural)

PROJET financé par le FSE (Fonds Européen de Développement Rural)

PROJET financé par le FSE (Fonds Européen de Développement Rural)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET (à compléter si applicable)

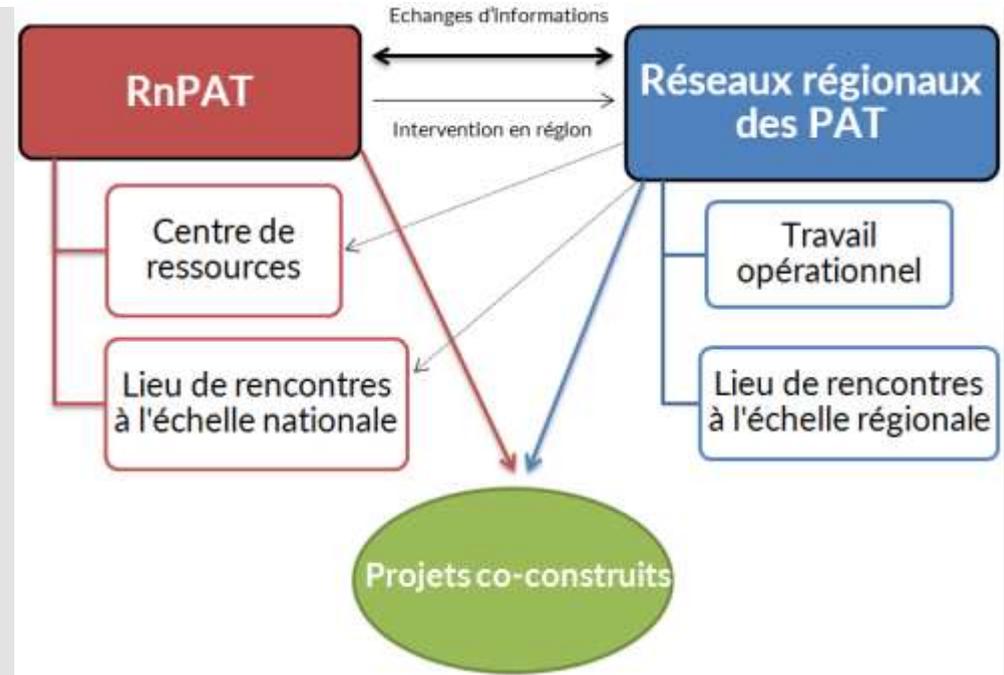
Les réponses de la Saison 2

Le choix du scénario 3 et ses obligations : l'action A3.5 – Expérimenter une coopération renforcée entre RnPAT et les réseaux régionaux

A3.51 - Valoriser et diffuser les initiatives et acquis des réseaux ruraux régionaux en matière de PAT

A3.52 - Accompagner les animateurs de réseau

A3.53 - Mettre à disposition des acteurs locaux en région les ressources du RN PAT



(in rapport Audrey Boyer)

Expérimentation d'une coopération renforcée

RnPAT - réseaux régionaux

3 expérimentations en cours :

- Avec Auvergne Rhône-Alpes -> Cap Rural – Réseau rural AURA
- Avec Nouvelle Aquitaine -> DRAAF – Région - PQNA, DREAL, ARS
- Avec Provence Alpes Côte d'Azur - > Réseau Rural PACA

Expérimentation d'une coopération renforcée

RnPAT - réseaux régionaux

Les actions en cours :

1. Questionnaire sur les souhaits des acteurs
2. Interventions en région
3. Co-construction d'actions
4. Croisement des sites Internet et référencement

Illustration



Dominique
BERNIER



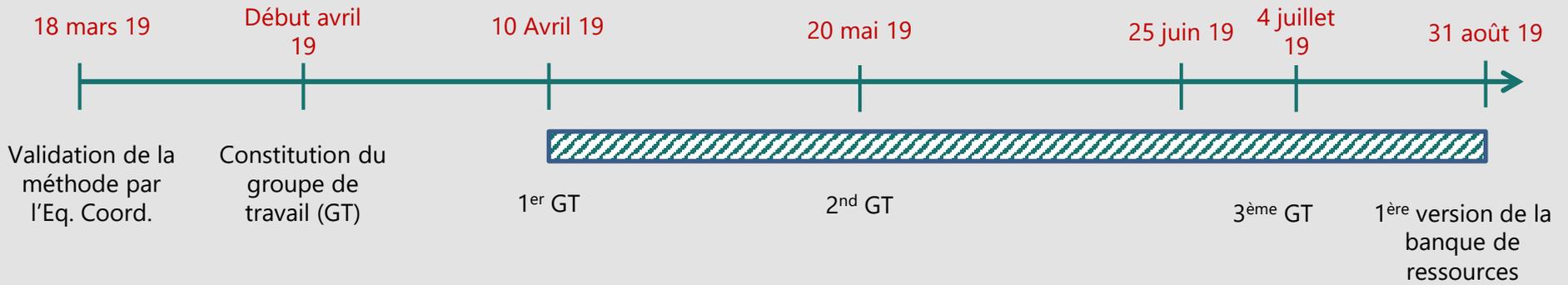
Valérie
MERLE



2^{ème} objectif :
Rééquilibrer la dynamique
PAT au profit des territoires
ruraux

Accompagner et outiller les acteurs des PAT

La banque de ressources au service de tous les territoires



Rappel des objectifs

Outiller les acteurs des PAT (porteurs et parties prenantes)

→ Dans un 1^{er} temps :

- Dresser un état des lieux des outils existants afin de ne pas se substituer aux ressources créées
- Mieux les valoriser auprès des membres
- Identifier les manques et trous dans la raquette

Membres du groupe de travail

Animation APCA

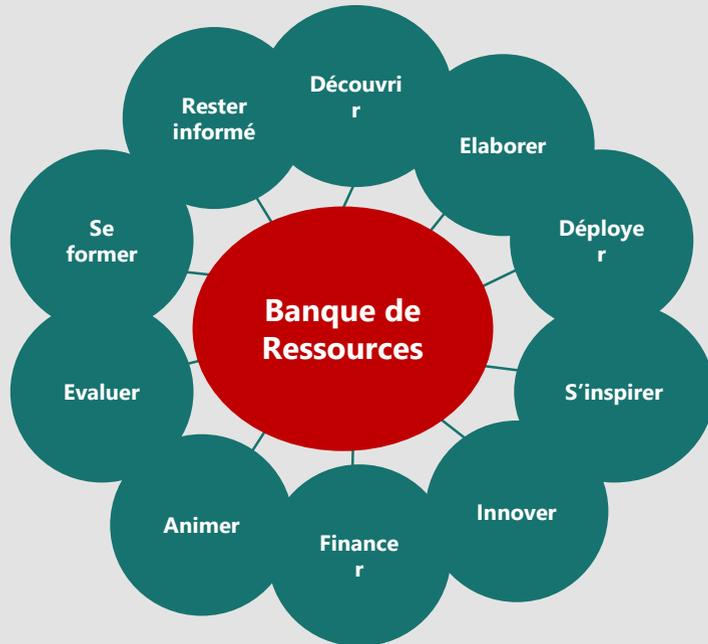
- Cap Rural
- DREAL Nouvelle Aquitaine
- Réseau CIVAM
- UnCPIE
- TEV

Rejoignez-nous..!

Accompagner et outiller les acteurs des PAT

La banque de ressources

Réflexion sur **une nouvelle arborescence** ... et un recensement des outils existants



Réflexion sur **un « protocole »** pour alimenter cette banque de ressources

Enjeux ?

- Ne pas constituer une banque de ressources « fourre-tout »
- N'a pas vocation à être exhaustive
- N'a pas vocation à se substituer à l'existant
- Être en mesure de justifier pourquoi l'on met en avant un outil / une ressource

Accompagner et outiller les acteurs des PAT

Préciser les besoins des acteurs et y répondre

Les suites des travaux du GT ?

→ Lancer une réflexion sur **les besoins précis** des acteurs des PAT : porteurs, praticiens, accompagnateurs de PAT, collectifs d'agriculteurs... et y répondre



L'illustration



THIERACHE
LE PAYS NATURE

Thierry VERDAVAINE,
Président du PETR

Audrey BOYER,
chargée du PAT



3^{ème} objectif :

Contribuer à la cohérence des politiques

- En développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,
- En améliorant la complémentarité aux différentes échelles géopolitiques

Les réponses de la Saison 2

Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

A5.1 - Favoriser la cohérence des politiques entre l'échelle nationale, régionale et locale

A5.2 - Développer la coopération entre territoires ruraux et urbains

A5.3 - Contribuer à la dimension européenne de la politique alimentaire et de développement rural

A5.4 - Développer la reconnaissance des gouvernements locaux dans la politique alimentaire mondiale

Les réponses de la Saison 2

Deux études engagées en année 1

- Etude de la coopération entre territoires ruraux et urbains par Christine CASTE, Université de Nantes
- Etude de la coopération internationale dans les stratégies alimentaires territoriales par Soizic OLLION, Sciences PO Paris



Illustration



UNIVERSITÉ DE NANTES

Christine CASTE



GRENOBLE • ALPES
METROPOLE

Lilian VARGAS

Et on n'oubliera pas le PATLab

- Un format original
- Une première en juin 2019 sur la planification alimentaire



III – La gouvernance du réseau





La nouvelle Charte du RnPAT

Les engagements actuels

Conformément à la Charte RnPAT, l'adhésion au Réseau RnPAT est réservée aux structures impliquées significativement, soit en tant que tête de réseau, soit en tant qu'acteur territorial, dans la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux. La demande d'adhésion est à présenter auprès du chef de file, Terres en villes. Le comité de pilotage RnPAT valide la demande, en vérifiant l'éligibilité de la structure et le respect des critères d'engagement définis par la Charte.

Je soussigné, Fabien GENET, Président, certifie et atteste que, la Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS, souhaite adhérer au RnPAT - Réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé - et s'engage à suivre les préconisations de la Charte RnPAT dont la signature officielle se fera à l'issue de l'adhésion, soit :

- S'inscrire dans l'annuaire des membres, annuaire disponible sur le site Web RnPAT,
- Participer à la Conférence annuelle,
- Accepter d'être mobilisé pour les réunions du RnPAT (ateliers, séminaires, réunions, instances...),
- Alimenter la Banque de Rn PAT en remplissant la fiche membre et en la mettant à jour.

Aucune cotisation n'est demandée pour l'adhésion au RnPAT.

La nouvelle Charte du RnPAT

Objet du réseau

Le réseau est composé d'acteurs favorisant la co-construction et la mise en œuvre partagée de **projets alimentaires territoriaux**, élaborés de manière concertée avec **l'ensemble des acteurs d'un territoire** et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole locale et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial durable.

Statut du réseau

Le Réseau est composé des membres adhérant et signant formellement la présente charte. Le réseau lui-même n'a pas de personnalité juridique.

La nouvelle Charte du RnPAT

Objet de l'adhésion :

L'adhésion au RnPAT constitue un engagement moral de participation aux échanges qui permettent les avancées du réseau et de ses membres :

- du son côté le réseau communique à tous les membres les informations jugées pertinentes, les invite aux événements et aux différents travaux ainsi qu'à prendre part à la gouvernance du réseau - conférence annuelle (en juin) avec élection de l'équipe de coordination qui met en œuvre les orientations stratégiques du réseau,
- de leur côté les membres font part des informations concernant leurs travaux sur leur PAT (avancées, productions) ou d'accompagnement des PAT (préconisations, méthodologies, outils,...).

La nouvelle Charte du RnPAT

Adhésion au réseau et engagement des membres

L'adhésion au Réseau RnPAT est réservée aux structures impliquées significativement, soit en tant que tête de réseau, soit en tant qu'acteur territorial, dans la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux. Pour adhérer, chaque candidat devra avoir adressé sa demande d'adhésion à Terres en villes, chef de file, puis avoir reçu l'avis favorable de l'équipe de coordination et signer la présente Charte des membres du RnPAT.

Par cette signature, chaque adhérent s'engage à :

- Inscrire dans l'annuaire ses représentants dans l'annuaire des membres, annuaire mis en ligne sur le site web RnPAT et mettre à jour ses données.
- Ne pas utiliser les données partagées entre les membres (site Internet ou autres informations communiquées dans le cadre du réseau) à des fins commerciales et/ou de prospection pour une activité d'intérêt privé.
- Ne pas valoriser son adhésion au RnPAT à des fins commerciales.

La nouvelle Charte du RnPAT

- Participer à la Conférence annuelle du RnPAT.
- Participer dans la mesure de ses moyens aux travaux du RnPAT (Rendez-vous d'automne, ateliers, séminaires, groupes de travail, groupes d'échanges de pratiques, instances, co-production de livrables, ...).
- Contribuer à l'observatoire des PAT en envoyant les éléments nécessaires à l'élaboration de la fiche PAT et la fiche membre et en les mettant à jour, et envoyer des documents sur son PAT, en précisant s'ils sont publics, partageables entre les membres du RnPAT ou juste de travail communiqués aux co-pilotes/à l'équipe technique pour une meilleure connaissance du PAT, mais non diffusable.
- Accepter de répondre à des sollicitations issues des copilotes ou partenaires pour prendre connaissance de l'avancée de son PAT.

Aucune cotisation n'est demandée pour l'adhésion au RnPAT.

La nouvelle Charte du RnPAT

Valorisation de l'adhésion RnPAT

Les membres du RnPAT peuvent communiquer sur leur adhésion au réseau et diffuser les productions du réseau en mentionnant les auteurs. L'adhésion au RnPAT ne peut cependant pas être présentée comme une reconnaissance par le RnPAT de la qualité de la démarche de la structure, elle constitue une ouverture sur d'autres démarches et méthodes de travail.

Les membres du réseaux peuvent communiquer au RnPAT les informations sur les évènements liés à leur PAT pour une mise en valeur au niveau national sur le site RnPAT



Renouvellement du collège
des membres élus de
l'équipe de coordination

Les instances du RnPAT et du projet

RnPAT

**Conférence
annuelle**

**Equipe de
coordination**

Projet Mcdr
RnPAT Saison 2

Comité de
pilotage

Comité
technique

Copilotes



**Terres en villes
chef de file**

Les candidats

Candidature présentée	Statut au 25 juin 2019	Votre vote	
		Pour	Contre
CAP RURAL	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
CHAMRE REGIONALE D'AGRCULTURE PAYS DE LA LOIRE	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
RESOLIS	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
UNCPPIE	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
VETAGRO SUP	Membre de l'Eq. de coordination 2018/2019		
ANPP (Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays)	Nouveau candidat		

